

Annexe B:

Rôles et droits d'utilisateurs selon le concept de rôles (version 3.0) en vigueur depuis le 4 avril 2017

Terravis offre aux utilisateurs différents droits d'accès aux données cantonales. Ces droits sont répartis en différents rôles et droits comme suit:

N° rôles et droits	Fonction																	
	Utilisateur final												Auditeur		Administrateur			
	Renseignements						Renseignements - en complémentaires R1 -						eGVT		Participant		SIX	
	R1	R2	R3	R4	R5	R6	RE24	RE25	RE26	RE27	RE28	RE29	R7	R8	R9	R10	R11	R12
Affichage des données du registre foncier																		
Propriété	X	X	X	X	X	X												
Immeubles dépendants	X	X	X	X	X	X												
Servitudes	X	X	X	X	X	X												
Charges foncières	X	X	X	X	X	X												
Droits de gage immobiliers					X	X												
Annotations					X	X												
Mentions		X		X	X	X												
Inscriptions au journal en cours					X	X												
Informations sur les propriétaires antérieurs										X								
Pièces justificatives											X							
Affichage des données de la mensuration officielle																		
Plan du registre foncier / RD PPF	X	X	X	X	X	X												
Affichage des données des registres accessoires																		
Adresse de correspondance	X	X	X	X	X	X												
"Valeur fiscale et d'assurance de l'immeuble" (si disponible)					X	X												
Fonctions de recherche																		
Recherche par immeuble	X	X	X	X	X	X												
Recherche par personne			X	X	X	X												
Recherche de personnes au moyen de l'DIE propre sur des immeubles propres							X											
Recherche de personnes au moyen de l'DIE propre sur des droits propres (sans propriété)								X										
Recherche de personnes au moyen de l'DIE quelconque sur des immeubles de tiers									X									
Recherche de personnes au moyen de l'DIE quelconque sur des droits de tiers (sans propriété)										X								
Recherche de personnes avec historique (sur la propriété)											X							
Transactions électroniques Terravis																		
Modifier/renouveler propres transactions												X	X					
Signature des réquisitions et validation des ordres												X	X					
Consultation/modification de toutes les transactions Terravis																	X	
Fonctions de contrôle																		
Interrogations par propres utilisateurs finaux														X				
Interrogations sur propre système de registre foncier															X			
Aperçu global des interrogations effectuées																	X	
Fonctions d'administration																		
Gestion des propres données participants																X		
Gestion de toutes les données des participants																	X	
Gestion des propres utilisateurs															X			
Gestion de tous les utilisateurs																	X	
Gestion des données de base et principales Terravis																	X	

Tableau 1: attribution des rôles et des droits d'utilisateurs conformément au concept de rôles

Droits	Critères de recherche	Livraison de données / affichage des données
RE24	Recherche de personnes au moyen de l'IDE propre sur des immeubles propres et données d'autres sources	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les données du grand livre du registre foncier • Données des registres accessoires du registre foncier • Données de la mensuration officielle • Valeur fiscale et d'assurance de l'immeuble
RE25	Recherche de personnes au moyen de l'IDE propre sur des droits propres (sans droit à la propriété) et de données d'autres sources	<ul style="list-style-type: none"> • Données publiques du registre foncier pour lesquelles le participant bénéficie d'un droit d'accès* • Données des registres accessoires du registre foncier • Données de la mensuration officielle
RE26	Recherche de personnes au moyen d'un IDE quelconque sur des immeubles et données d'autres sources	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les données du grand livre du registre foncier • Données des registres accessoires du registre foncier • Données de la mensuration officielle • Valeur fiscale et d'assurance de l'immeuble
RE27	Recherche de personnes au moyen d'un IDE quelconque (sans droit à la propriété) sur des droits et données d'autres sources	<ul style="list-style-type: none"> • Données publiques du registre foncier • Droits recherchés par le participant • Données des registres accessoires du registre foncier • Données de la mensuration officielle
RE28	Consultation de propriétaires antérieurs au moyen de la recherche de personnes	En plus des données du registre foncier, des informations concernant les propriétaires antérieurs sont également affichées.
RE29	Demande de pièces justificatives du registre foncier	En plus des données du registre foncier, il est également possible de consulter des pièces justificatives du registre foncier (cette fonction est pour l'instant uniquement disponible pour les officiers publics).

Tableau 2: explication des droits (D24-D29)

Rôles et droits des groupes d'utilisateurs dans le portail de renseignements Terravis

Sur la base des tableaux «Rôles des utilisateurs» et «Droits», les rôles suivants peuvent être attribués aux groupes d'utilisateurs autorisés dans le système Terravis.

Groupes d'utilisateurs		Portail de renseignements Terravis	
		Canton	Suisse
A	Officiers publics (art. 28 al. 1 let. a ORF)	R6, RE26, RE27, RE28, RE29	R1
B	Géomètres (art. 28 al. 1 let. a ORF)	Attribution d'un rôle existant (R1-R6)	
C	Autorités cantonales (art. 28 al. 1 let. a ORF)	Attribution d'un rôle existant (R1-R6)	Attribution d'un rôle (R1 - R6) et de droits RE24, RE25, RE26, RE27, RE28 conformément aux instructions du participant concerné
D	Autorités communales (art. 28 al. 1 let. a ORF)	Attribution d'un rôle existant (R1-R6)	
E	Avocats (art. 28 al. 1 let. c ORF)	Attribution d'un rôle existant (R1-R6)	

F	Autorités fédérales (art. 28 al. 1 let. a ORF)		R1; Attribution d'un rôle existant (R2 - R6) conformément aux instructions du participant concerné
G	Banques (art. 28 al. 1 let. b ORF)		Attribution d'un rôle existant (R1, R2 ou R5) conformément aux instructions du participant concerné
H	Postfinance (art. 28 al. 1 let. b ORF)		Attribution d'un rôle existant (R1, R2 ou R5) conformément aux instructions du participant concerné
J	Caisses de pension (art. 28 al. 1 let. b ORF)		Attribution d'un rôle existant (R1, R2 ou R5) conformément aux instructions du participant concerné
K	Compagnies d'assurance (art. 28 al. 1 let. b ORF)		Attribution d'un rôle existant (R1, R2 ou R5) conformément aux instructions du participant concerné
L	Ayants droit au sens de la LDFR (art. 28 al. 1 let. b ORF)		Attribution d'un rôle existant (R1, R2 ou R5) conformément aux instructions du participant concerné
M	Accès aux données réservé à des personnes déterminées <ul style="list-style-type: none"> • Données relatives aux immeubles qui leur appartiennent • Données relatives aux immeubles sur lesquels elles sont titulaires de droits (art. 28 al. 1 let. d ORF)		Propriété: rôle R5 impérativement complété par le droit RE24 Titulaires de droits réels: rôle R1 impérativement complété par le droit RE25
P	Base (limité) (Art. 26 al. 1 let. a en association avec l'art. 27 ORF)		R1 (protection contre les consultations en série: 10 consultations par jour au max. par canton, par utilisateur)

Tableau 4: attribution des rôles et des droits aux groupes d'utilisateurs